

DEPARTEMENT DE LA COTE D'OR
COMMUNE DE NORGES-LA-VILLE



REPUBLIQUE FRANÇAISE
Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Municipal

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU N°5 Séance du 09 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 09 juillet 2024 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, 5 rue des sources, sous la présidence de Monsieur Denis MAILLER, le Maire.

Présents :

Denis MAILLER, Nathalie BERLAND, Sylvain POITOUT, Anita SAUTIER, Yann SPINLER, Anne DUFOULON, Agnès ENGEL, Laurent CAPDEVIELLE-PERE, Marjorie RIMBAULT, Jocelyne MANENTI.

Absents ayant donné pouvoir :

Fabien CARD donne pouvoir à Sylvain POITOUT.
Cyril HATEM donne pouvoir à Nathalie BERLAND.
Arthur BECKER donne pouvoir à Denis MAILLER.

Absents excusés :

Hubert LOUIS.
Stéphanie LERONDEAU.

Secrétaire de séance :

Anita SAUTIER.

Ordre du jour :

1. Délibération modificative budgétaire (SGC AUXONNE).
2. Approbation du projet de schéma départemental de coopération intercommunale.
3. Divers.

Délibération modificative budgétaire (SGC AUXONNE)

Le trésor public a relevé que certains comptes de la commune nécessitaient des ajustements comptables (opérations d'ordres qui n'affectent pas concrètement les comptes de la commune). En effet :

Plusieurs études doivent être réimputées aux comptes de travaux dès que ceux-ci sont effectués. Une modification de l'imputation comptable est à réaliser concernant les cautions des locataires de la commune. Ainsi que, pour les travaux effectués par le SICECO en 2022 (travaux de raccordements). Ce compte étant amortissable il a fallu délibérer le 5 juin dernier dans ce cadre, en effet le budget 2024 ne prévoyait pas cet amortissement.

Le Maire propose la décision modificative budgétaire suivante :

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	
6811-042	7 699.72 €
TOTAL	7 699.72 €
RECETTES	
7588	1 580.00 €
TOTAL	1 580.00 €

INVESTISSEMENT	
DEPENSES	
165	2 250.00 €
2151-041	15 659.04 €
202-041	15 325.20 €
2152-042	9 843.96 €
TOTAL	43 078.20 €
RECETTES	
2802-040	6 645.18 €
28051-040	2.00 €
28041582-040	1 052.54 €
203-041	40 828.20 €
TOTAL	48 527.92 €

Décision du Conseil Municipal :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve la décision modificative budgétaire.

Vote pour : 11.

Vote contre : 0.

Abstentions : 2 (Yann Spinnler, Laurent Capdevielle-Pere).

2- Approbation du projet de Schéma Départemental de Coopération intercommunale.

Le maire explique que la préfecture demande d'approuver le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (S.D.C.I.), il s'agit de la mise à jour administrative des différents syndicats de la Côte d'Or.

(Anita Sautier ne participe pas au vote ayant déjà voté à ce sujet via le syndicat des eaux de Clénay - Saint Julien).

Le Conseil Municipal approuve le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (S.D.C.I.).

Vote pour : 11.

Vote contre : 0.

Abstention : 1 (Yann Spinnler).

- 3 - DIVERS

- Travaux rue du Château d'eau : les travaux suivant le planning.
- Eté 2024 U.F.C.V. : une certaine vigilance sera apportée cet été concernant le prêt des locaux de l'école suite à plusieurs dégradations constatées.
- Arthur Becker sera directeur du centre aéré (U.F.C.V.) sur le mois de juillet.
- Les travaux de faux plafond du périscolaire n'ont toujours pas encore été réalisés par l'U.F.C.V.
- Samedi 13 juillet : Feu d'artifice annuel (déviation par la rue du château d'eau lors du tir).
- Dimanche 14 juillet : journée animations et repas.

FIN DU CONSEIL MUNICIPAL :

21H30

Le Maire
Denis MAILLER